

Monsieur le Président,

Vous avez souhaité adresser à la liste Occitanie en Commun un questionnaire concernant l'engagement des candidats aux élections régionales en faveur d'un « RER toulousain ». Je vous en remercie.

Afin d'apporter une réponse la plus lisible possible, mais aussi par la volonté d'être plus précis au-delà des quatre « profils » de réponse proposés sur plusieurs points, les membres de la liste Occitanie en Commun et moi-même avons souhaité vous adresser ce courrier.

Vous le savez, la Région Occitanie a depuis sa création une forte ambition pour le transport ferroviaire. **Seule Région à avoir organisé des Etats Généraux participatifs du Rail et de l'Intermodalité (EGRIM)**, nous avons établis dès 2017, avec l'ensemble des citoyens et forces vives de l'Occitanie, 10 priorités pour la Région. L'amélioration de la qualité du service TER, l'adaptation des dessertes, la multiplication des Pôles d'échanges multimodaux ou encore l'arrimage de la région à la grande vitesse en font partie.

Encore récemment, **la Région a adopté en novembre 2020 son Pacte vert au sein duquel figure un Plan Rail de 800 M€** pour établir une réponse globalisée aux défis de la mobilité.

Ces actions ont eu un impact important sur les mobilités dans l'aire urbaine toulousaine, avec notamment :

- Un renforcement du service pour arriver à **un cadencement à la demi-heure sur la quasi-totalité des branches durant les heures de pointes** :
 - o +69% de trains Toulouse-Montauban ;
 - o +43% sur Toulouse-Castelnaudary ;
 - o +47% sur Toulouse-Muret, et 65% sur la gare de Bouspens ;
 - o +22% sur Toulouse-Auch ;
 - o +27% vers St Sulpice, Gaillac et Albi.
- **Une augmentation de l'offre globale régionale de + 11%**, soit +72 trains quotidiens dans le mandat avec un objectif de 100 000 voyageurs à 10 ans. Ce développement a été attesté comme la politique ferroviaire la plus volontariste en France.
- **Des investissements importants sur les infrastructures de l'étoile ferroviaire** : aménagement du plan de voie de la gare Matabiau - Quais d'Oc, allongement des quais entre Toulouse et Montauban permettant la circulation des rames REGIOLIS en unité multiples et Régio2N (matériels roulants neufs avec une plus grande capacité d'emport), modernisation de l'axe Toulouse-Bouspens, ...
- **150 millions d'euros dévolus au Plan de Déplacement Urbain** de Toulouse Métropole pour renforcer l'attractivité de l'ensemble des transports collectifs.
- **Une nouvelle convention TER avec la SNCF qui a permis d'améliorer la ponctualité et d'abaisser les tarifs** : 92% de ponctualité soit 6 500 trains de plus à l'heure par jour. Aujourd'hui, les tarifs pratiqués par la Région sont les moins chers de France : billets à 1 € et 2 € pour les cars, gratuité pour les jeunes, pour les scolaires. La Région est également la seule Région à avoir restitué aux usagers les pénalités demandées à la SNCF en cas de retard.

- Mise en place depuis le début du mandat d'une **tarification intégrée Tisséo-TER** pour les abonnés (offre « Pastel+ »).
- **L'introduction de trains plus capacitaires qui a permis de réduire sensiblement les risques de saturation des rames.** Le taux d'occupation moyennes trains liO est de 31,2%. Ce qui là encore est un résultat qui place l'Occitanie en tête des Régions française selon l'Autorité de Régulation des Transports, reflétant l'efficacité du service mis en œuvre.

Sans attendre la mise en place de ZFE (points 9 à 12 de votre questionnaire) – qui relève de l'intercommunalité et non de la Région – nous nous sommes attelés durant ce mandat à apporter une réponse globale aux problèmes de déplacement. Cela passe par une vision de l'ensemble de la Région, et en particulier de ses territoires les plus contraints. J'en veux pour preuve les combats remportés au service de la réouverture des petites lignes du territoire, des trains de nuit, du fret, mais aussi de la grande vitesse. Le verdissement de la flotte (trains et cars) participe par ailleurs à atteindre les objectifs de décarbonation des mobilités. C'est la Région Occitanie qui impulse en France la démarche nationale envers une commande groupée de trains et de cars à Hydrogène.

Vous le savez, nous partageons le constat dressé sur les avantages qu'offrira un service express ferré toulousain de type « RER », tel qu'exposé au point 7 du document.

Il permettra de faciliter les déplacements quotidiens des usagers de et vers la métropole. Pour être tout à fait précis, la mise en place d'un « mode RER » n'emporte toutefois pas *ipso facto* l'amélioration de la desserte vers les communes que vous citez (Cahors, Figeac, Rodez, Tarbes, Perpignan). En effet, les trains utilisés en « mode RER » sur la voie, en l'absence de voies nouvelles, créent un surplus de trafic et des horaires d'arrêts qui peuvent venir dégrader mécaniquement le service TER de plus longue distance (temps de trajet et nombre de trains). Par exemple, l'horaire voulu d'arrivée d'un RER provenant de Toulouse vers une gare Nord Toulousaine peut occuper un sillon dévolu aujourd'hui – en l'absence de voies nouvelles – à un train régional liO Toulouse-Montauban, le « RER » devant également se retourner avant Montauban. L'ajout de trains aux destinations et aux politiques d'arrêt différentes, pour tenir compte des besoins des usagers du cœur de l'étoile, entraîne mécaniquement un effet de concurrence non-optimisable par l'existant.

Cette problématique nécessite donc un travail complexe supplémentaire d'ajustement des différentes correspondances sur toute la voie, travail qui ne peut être complètement réalisable que par de nouvelles infrastructures. Il serait contraire à l'égalité du service public que les usagers du cœur de l'étoile ferroviaire soient privilégiés au détriment des territoires les plus éloignés de l'agglomération. Aussi le développement de liaisons express métropolitaines qui nous mobilise est-il intimement lié à la réalisation du projet d'AFNT (Aménagements Ferroviaires du Nord Toulousain) et de la LGV sur la ligne Toulouse-Montauban. De la même façon, des investissements massifs sont à prévoir sur les autres branches de l'étoile ferroviaire toulousaine.

Concernant l'élargissement de la plage horaire en partie nuit, les tests ayant déjà eu lieu sur certains trajets de l'étoile ont pour l'instant montré un flux insuffisant d'usagers pour justifier la mise en œuvre des moyens lourds que représente un train. Notre vision porte sur le positionnement du bon mode de transport pour chaque déplacement. Toutefois, **compte-tenu de l'expansion rapide de l'air urbaine, la Région souhaite procéder à de nouvelles expérimentations entre 2021 et 2027 afin de vérifier périodiquement le besoin.**

Les scénarios que vous évoquez au point 6 font l'objet actuellement de plusieurs études, dont la dernière a été programmée au CPER et est soutenue à hauteur de 609 000 € par la Région. Ce sont les conclusions rassemblées de ces études qui permettront d'établir des solutions.

Il convient par ailleurs de préciser, en réponse aux points 16 et 17, que l'Etat n'a pas souhaité à ce jour inclure de volet Mobilités dans le prochain CPER. **La Région a demandé au Premier Ministre l'intégration de ce volet**, et nous restons dans l'attente qu'un mandat soit confié au Préfet sur ce point. Sans attendre la réponse de Paris, **la Région a déjà adressé à l'Etat une liste d'opération jugées prioritaires, dont le renforcement des infrastructures ferroviaires.**

De la même façon, c'est à l'initiative de la Région Occitanie que se sont tenues toutes les réunions des collectivités et syndicats de transports concernés par l'étoile ferroviaire toulousaine. C'est également la Région qui a proposé dès 2018 une nouvelle organisation des transports avec la création d'une Agence des mobilités pour faciliter les déplacements des habitants de l'aire urbaine toulousaine. Après avoir saisi avec M. Jean-Luc Moudenc, Président de Toulouse Métropole, M. le Premier Ministre de ce projet, une mission de préfiguration de cette nouvelle organisation a été confiée à M. Etienne Guyot, Préfet de la Région Occitanie, du fait notamment de son expertise reconnue dans le cadre de ses précédentes fonctions à la tête de la société du Grand Paris. Une première restitution de ces travaux est attendue à l'été.

Si un nouveau mandat venait à m'être confié, je prends l'engagement que la Région poursuivra son action dans l'objectif de fédérer tous les intervenants des transports en faveur d'un service express métropolitain, pour la métropole toulousaine et en zone littorale.

Des associations d'usagers comme la vôtre continueront bien évidemment d'être entendues, que cela soit dans le cadre des échanges que vous avez avec les services régionaux ou dans le cadre du Comité départemental des mobilités créé par la Région pour associer les usagers à l'offre de transport liO.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations les meilleures.

Carole Delga pour l'Occitanie en Commun